



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique spatiale

Question au Gouvernement n° 2422

Texte de la question

INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ESPACE

M. le président. La parole est à Mme Chantal Berthelot, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Chantal Berthelot. Ma question s'adresse à Mme Geneviève Fioraso, secrétaire d'État chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Au cours des derniers mois, l'Europe spatiale a remporté deux succès historiques. Tout d'abord la réussite de la mission Rosetta et de son robot Philae, suivie en direct par des millions de personnes en Europe et dans le monde. Cette mission a été décidée par les pouvoirs publics, il faut le rappeler, il y a maintenant vingt ans.

Le second succès a été remporté avec l'accord passé par les ministres européens lors de la conférence ministérielle de l'Agence spatiale européenne. Cet accord, prôné par la France, permettra à l'Europe spatiale d'anticiper politiquement et industriellement les futurs enjeux, les futures innovations technologiques et, plus encore, les futures évolutions du marché satellitaire, notamment par l'engagement pris sur le programme Ariane 6, qui devrait remplacer l'actuel gros lanceur Ariane 5 d'ici à 2020.

Madame la secrétaire d'État, en tant que députée de Guyane et présidente du Groupe des Parlementaires pour l'Espace (GPE), et au nom de l'ensemble de ses membres, je ne peux que saluer ces succès majeurs, fruits de l'excellence française et porteurs d'espoirs pour les hommes et les femmes qui travaillent pour le secteur spatial en France, et m'en réjouir.

Je souhaite vous interroger sur deux points. En période de crise, les lourds investissements consentis dans le secteur spatial peuvent être considérés par certains de nos compatriotes comme accessoires. Notre responsabilité, en tant que décideurs politiques, est d'assurer un niveau d'information pertinent sur les choix et les stratégies définis. Pouvez-vous, devant la représentation nationale, nous éclairer sur les retombées de tels investissements en termes de croissance et d'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens ?

Quelles sont les impulsions que le Gouvernement souhaite donner pour permettre à la Guyane de développer les filières scientifiques, industrielles et de services qui composent le secteur spatial ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Geneviève Fioraso, secrétaire d'État chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame la députée et présidente du Groupe des Parlementaires pour l'Espace, l'année 2014 a en effet été une année

formidable pour l'espace, d'abord avec la performance scientifique et technologique, à 510 millions de kilomètres de la terre, du petit robot Philae, qui s'est posé sur la comète Tchouri, puis avec la décision prise à Luxembourg, le 2 décembre dernier, de lancer un nouveau lanceur Ariane 6 sans passer par une étape intermédiaire. Nous sommes confrontés à une forte compétition internationale, dans laquelle les pouvoirs publics américains sont très impliqués, même si ce pays est dit libéral. Nous devons donc absolument, nous Européens, réagir et rattraper le temps perdu sous le précédent quinquennat.

Nous avons donc décidé de lancer un nouveau lanceur plus modulaire, compétitif. C'est un investissement de 4 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent les 4 milliards prévus pour l'ensemble de la filière des lanceurs, soit un total de 8 milliards d'euros d'investissements, le lanceur devant être prêt en 2020.

Cela a été rendu possible grâce au groupe de travail que j'ai mis en place avec mes collègues de l'industrie, de l'économie et de la défense pour unifier l'offre française entre les acteurs privés et les acteurs publics. Ne vous en déplaise, cela n'avait pas été fait auparavant, et je me suis trouvée face à une situation très difficile et à un paysage peu unifié en 2012.

Quant au Centre spatial guyanais, il va bénéficier d'un investissement de 600 millions d'euros pour un nouveau pas de tir dans les cinq années à venir. Cela veut dire de l'emploi pour les jeunes et des filières à développer pour l'institut universitaire de technologie (IUT), présidé par le directeur du centre spatial de Kourou ; cela va aussi permettre à des jeunes de se qualifier à l'université autonome de Guyane, que j'ai créée il y a quelques mois. C'est une expérience positive et une décision formidable pour l'Europe, pour la Guyane et pour la France, et cela montre notre dynamisme lorsque nous sommes unis ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Berthelot](#)

Circonscription : Guyane (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2422

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 décembre 2014](#)